

Le Cyclo Essonnien



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME



Bulletin du Comité Départemental de cyclotourisme de l'Essonne

Le Cyclo Essonnien

PAGE 01

AUTOMNE 2025

Sommaire du N° 104 :

Page 01 = Edito = Patrick Perello

Pages 02 à 04 = La route des vins parisiens.

Page 05 = Le Club Cyclo Villabé au Brevet des Montagnes de Reims

Pages 06 et 07 = Des vacances à vélo en famille.

Pages 08 et 09 = Le Gravel à la semaine fédérale 2025

Page 10 = The Gate

Page 11 = Le Gardien

Page 12 = Appli FFVélo+

Page 13 = Signalisation routière - Tourne à gauche indirect

Page 14 = Cyclix – Hors-

Bulletin du Comité départemental de cyclotourisme de l'Essonne
Place R. Gombault 91540 Ormoy

N° de dépôt légal : A295-9618

Tél : 01 64 57 11 81

Courriel : departement91-

secretaire@ffvelo.fr

<https://essonne.ffvelo.fr>

N° 104 – Automne 2025

Directeur de la publication :

Patrick Perello.

Comité de rédaction :

Jean-Luc Lécuyer, Philippe Marie, Patrick Perello

Relecture : Thérèse Marquant

Mise en page :

Philippe Marie.

Contribution à ce numéro :

Joël Clément, Jean-Pierre Divol, Philippe Marie, Philippe Relland

Photos :

Joël Clément, Jean-Pierre Divol, Philippe Marie, Philippe Relland
Cyclo Club Rémois

Imprimé par nos soins.

Distribué gratuitement aux licenciés essonnien.

Edito : Patrick Perello



Encore une saison cyclotouriste qui va s'achever avec le Congrès fédéral à Albi en décembre prochain.

L'an passé nous avons pu constater une amélioration dans la prise des licences après des années de baisse. La situation actuelle en cette fin septembre est légèrement en retrait, mais espérons que les forums des associations apporteront un nombre assez conséquent de licences 16 mois pour, au moins, égaler la saison 2024.

L'été avec ses périodes caniculaires, signe d'un dérèglement climatique dont certains soulignent la responsabilité de l'homme, a laissé place à un automne débutant par une fraîcheur inhabituelle. Cela n'empêchera pas nos vaillants cyclos d'effectuer des sorties club ou de venir participer aux dernières randonnées de la saison. Certains clubs ont compris l'intérêt d'organiser des cyclo-découvertes, avec l'espoir d'attirer les non licenciés, et on peut voir que cela fonctionne quand l'encadrement suit. D'autres clubs misent sur l'effet Gravel qui se développe de plus en plus car la dangerosité omni présente sur la route amène les cyclos vers ce type de pratique plus sécuritaire.

Ce journal automnal vous propose une dizaine d'articles tous aussi différents les uns par rapport aux autres, et j'ose le dire très intéressants. Qui connaissait l'existence de vignobles à Paris ? Et celle du gardien de la forêt de Rougeau ? Pour ceux qui l'ignorent prenez le temps de lire ces textes. Vous apprécierez également le récit des vacances à vélo de la famille Divol du club de Brunoy. J'ai eu aussi le plaisir de côtoyer le club cyclo de Villabé lors de la randonnée fin juin de la Montagne de Reims et je leur avais suggéré de relater leur sortie, chose faite ! Je ne peux qu'inciter nos clubs essonnien à en faire de même car ce journal, comme nous le répétons souvent, ne vit que par vous et pour vous.

Je voudrais attirer votre attention sur la nouvelle appli FFVélo+ active depuis juillet dernier et qui permettra, entre autres, d'importer les brevets BCN, BPF déjà réalisés. Il sera peut-être nécessaire d'approfondir ce sujet lors de prochaines réunions pour celles et ceux qui rencontreraient des difficultés à l'utiliser. Comme le dit le poète « les feuilles mortes se ramassent à la pelle » et je rajoute « aux cyclos d'éviter la gamelle ! » Soyez prudents : les feuilles sur route humide ne font pas bon ménage avec nos pneus.

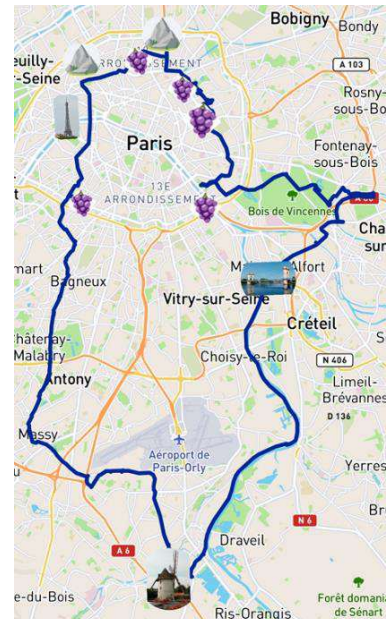
Bon automne à tous et bonne fin de saison !

LA ROUTE DES VINS PARISIENS

Au XVIII^{ème} siècle, l'Ile-de-France possédait le plus important vignoble de France. En souvenir de ce passé viticole, Paris compte actuellement **5 vignes principales**. Alors pourquoi ne pas parcourir la route des vins à vélo ?



Ainsi, par une belle journée de juin, je partais du moulin de VIRY en direction de la Capitale, empruntant les pistes cyclables via Massy et la Coulée Verte, essayant d'ignorer l'urbanisation. Ainsi, j'arrivais sur le coteau sud du hameau de Vaugirard (Parc Georges Brassens, dans le 15^{ème} arrondissement) et découvrais le Clos des Morillons, datant de 1983, petite vigne produisant 300 kg de raisin.



Je continuais ma route, dévalant cette colline, traversant la plaine de Seine, apercevant sur ma gauche une grande tour en ferraille puis je franchissais le fleuve au Pont des Invalides. Je traversais une grande route devenue la plus belle avenue du monde, avec tout en haut un monument avec une arcade.



De l'autre côté, je me retrouvais face à une pente, devant passer par le Col de Monceau, FR-75-0044, non visible, au niveau d'une rotonde, point bas, sur le boulevard de Courcelles près d'un parc, entre la Colline de Chaillot et la Butte Montmartre.



Puis je prenais la direction du village de Montmartre. La Place Blanche n'avait pas mauvaise mine en ce début d'après-midi, de nombreux touristes photographiaient un moulin de couleur rouge.

Pour me rendre à ce village, j'empruntais une voie pavée



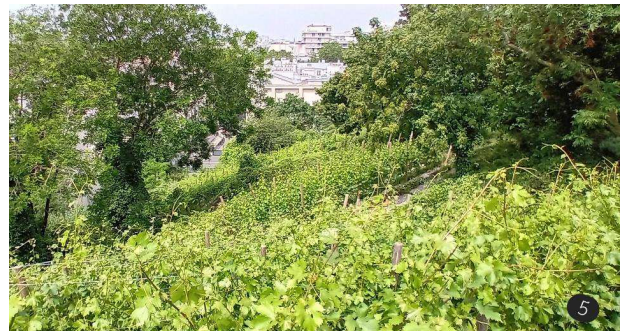
nommée rue Lepic (Général napoléonien) rue peinte par Utrillo et je m'arrêtais un instant devant le numéro 54 où vécut au 3ème étage Vincent Van Gogh hébergé par son frère Théo de 1886 à 1888. Cette voie d'une longueur de 700 m a une pente moyenne de 6,4%, ça ne pique pas trop les mollets. On se souvient des JO 2024 et on se souviendra du Tour de France 2025.



Un peu plus haut, je me frayais un passage à travers un attroupement de touristes devant un autre moulin, le Moulin de la Galette. Une fois au sommet, sur l'autre versant, un autre vignoble apparaissait : Le Clos-Montmartre, vignoble le plus ancien, planté par des

abbesses au XIIème siècle, abandonné puis replanté par la ville en 1932. C'est le plus important. Les 2000 pieds produisent 3000 bouteilles de 50 cl.

Ensuite, je contournais le quartier de la Goutte d'or, ça ne s'invente pas, jusqu'au Col de la Chapelle, FR-75-0055, au pied d'une église, sur la ligne de crête entre la Butte Montmartre et la Colline de Belleville. Il faut de l'imagination...



Un autre vignoble se cache dans un lieu méconnu, près des Buttes Chaumont, à flanc de colline dans un jardin partagé et privé, à 100 mètres d'altitude, il s'agit du Clos des Chauffourniers, dans le parc de la Butte Bergeyre. Il date de 1995 avec 240 pieds qui produisent une cinquantaine de bouteilles de vin rosé.



Puis, je poursuivais ma route jusqu'au petit vignoble du Clos de Belleville, dans le parc du même nom. Au XIIIème siècle, les moines exploitaient 15ha. Ils produisaient la "Piquette" et le "Guinguet", vins jeunes et pétillants. C'est en 1992 qu'étaient plantés 167 pieds produisant une centaine de bouteilles.



Quittant les lieux par la rue du Pressoir, la rue des Panoyaux (raisin sans pépins...), croisant la rue des Vignoles, je me rendais à Bercy, lieu de commerce du vin jusqu'en 1976. Vingt ans plus tard, y étaient plantés symboliquement 350 pieds dans le parc actuel. Clos de Bercy.

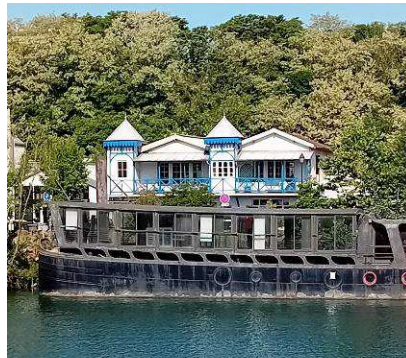


Pour couronner le tout, le retour à Viry s'effectuait par Nogent-sur-Marne, passant devant le domicile d'Yvette Horner (1922-2018) à la lisière du Bois de Vincennes ; notre Vévette qui a participé à 11 Tours de France de 1952 à 1963 au son de l'accordéon, à découvert, dans des véhicules de la caravane ; c'était la belle époque de notre Tour.

Citoyenne d'honneur de cette ville, pour y avoir vécu une cinquantaine d'années, une promenade porte son nom, le long de la Marne, dans le quartier de l'Ile de Beauté. On peut y apercevoir de belles demeures d'architectures différentes bâties essentiellement entre 1820 et 1914.



De l'autre côté de la Marne, à Joinville-le-Pont, aucuns flonflons ne s'échappaient de la célèbre guinguette "Chez GÉGÈNE", ouverte en 1914 mais fermée depuis décembre 2014, toute une époque également.



Il ne me restait plus qu'à regagner les bords de Seine jusqu'à VIRY, en empruntant le magnifique pont du Port à l'Anglais et de terminer ma route de 90 km, en interprétant à ma façon la chanson de Jean Gabin :

*Quand on s'promène au bord de l'eau,
Comme tout est beau,
Sur mon vélo,
Paris au loin nous semble une prison,
On a le cœur plein de chansons.*



LE CYCLO CLUB DE VILLABÉ AU BREVET DES MONTAGNES DE REIMS

Les 28 et 29 juin, onze adhérents se sont inscrits pour ce brevet des montagnes de Reims et cinq marcheuses ; tout cela sous une température caniculaire durant ce week-end.

Nous avons profité de ce séjour pour visiter Reims et sa région.



Une sortie vélo était programmée le samedi matin par notre trésorier afin de découvrir les coteaux aux environs de Reims pour nous échauffer.

Notre sortie a été écourtée en raison d'un incident mécanique pour l'un de nos cyclos qui a pu heureusement participer le lendemain au BCMR en louant un autre vélo.

Le Dimanche matin, il a été décidé d'un départ très matinal du groupe pour rouler à la fraîche et rejoindre le début du parcours. Compte tenu de la forme du moment, deux groupes se sont rapidement constitués sur les 160 et 120 km,

De beaux paysages sur les parcours ainsi que de belles côtes. Tous ont terminé le parcours choisi malgré la température élevée et les grosses difficultés dans les coteaux.



Les marcheuses ont, quant à elles, traversé les vignes, cheminé dans la forêt guidées dans la bonne humeur par des « cyclos-marcheurs » du club de Reims.



Nous avons été récompensés par une belle coupe remise par le Président du cyclo club Rémois pour notre participation à cette épreuve (Club le plus représenté d'Ile-de-France).

Nos amis cyclos du club de Yerres étaient aussi présents accompagnés du président du CoDep91 Patrick Perello

Un très bon week-end très apprécié et de beaux souvenirs pour Toutes et Tous,

*Philippe Relland
Cyclo Club Villabé*

DES VACANCES À VÉLO EN FAMILLE

Première expérience familiale sur un tronçon de La LOIRE À VÉLO.

Départ : Tours - Arrivée : Angers

Cinq jours où nous avons mis en place une stratégie d'accroche pour garder l'esprit vacances et la motivation intacte.

Notre but était à la fois culturel et sportif.

Les candidats en présence pour relever le défi : Eloane 9 ans, Erine 10 ans, Aélia 12 ans et Maxime 15 ans.

Aucun n'avait fait de longs trajets en vélo puisque gymnastes pour les filles et basketteur pour le garçon.

Accompagnateurs : Maman, Tonton, Papou et Moun.

Une voiture sur le parcours chargée des courses pour le midi et le soir et « SOS parcours » au cas où.



Premier jour prévu : Pluie abondante. Nous décidons d'aller en voiture directement à notre première visite : les « grottes pétrifiantes » près du château de Villandry (ne pas partir sur une note qui aurait pu dégoûter tout le monde). Nous rejoignons le gîte communal de Bréhémont que nous recommandons pour son espace, sa propreté et son calme.

Deuxième jour : le vrai départ 33 km. Direction le château d'Ussé.

Visite sympa pour les enfants qui retrace le conte de la Belle au Bois Dormant. Tout le monde est ravi et enfourche sa monture vers Chinon. Au passage une petite côte à 10% que tout le monde passe avec brio sans poser pied à terre. ! Ouah ! Bluffant !



Le tour de France passe par cette ville.

Nous en profitons pour nous remémorer les grands moments de la grande boucle retracés sur les panneaux le long des quais de la Loire.

Découverte de la forteresse et traversée dans la ruelle

principale puis arrivée à la piscine, rue Basse. Une détente de 2 heures avant de reprendre les vélos pour Savigny-en-Véron au camping « la Fritillaire ».

Petit et bien ombragé. Un double trampoline et une structure gonflable. Les enfants ne sont pas fatigués et en profitent. L'accueil est très sympathique et nos emplacements toilés très larges. Nous dînons en plein air. Peu de monde, c'est génial.



Après une bonne nuit nous repartons pour 27 km sur les routes essentiellement goudronnées. Saumur est notre destination finale. En attendant, c'est Montsoreau, son château que nous admirons en traversant le village aux maisons troglodytiques. A découvrir absolument. Reste une particularité à voir, un

peu méconnue, le moulin qui dominait le fleuve. Là, il a fallu le mériter ce moulin avec une belle pente à 13%, mais quel spectacle, un moulin atypique et une vue magnifique sur la vallée et la Loire (cinq moulins existaient dans ce secteur).

Nous pique-niquons à côté de l'île de Sousay que l'on peut joindre par un gué. Nous avons pu le faire car il n'y a pas d'eau ce jour-là. Requinqués nous reprenons la route pour arriver au campement de toile qui nous attend au camping de l'île d'Offard. Beaucoup de monde, emplacements petits mais une belle piscine avec vue sur le château de Saumur.





Lors de notre quatrième jour 34 km sont inscrits. Nous allons à la rencontre des romains, d'abord en empruntant un chemin du même nom puis en découvrant un oppidum en passant à Chênehutte. Il aurait eu le mérite d'être défriché. Nous faisons une halte pour suivre le chemin bien délimité d'un théâtre avec sa cavea. Un petit réconfort à Gennes près de la Loire. Un plouf dans la piscine à proximité et nous voilà repartis pour notre destination finale le camping de toile à Port-la-Vallée. Il fallait bien récompenser tous ces cyclistes en herbe.

Soirée Ginguette à « l'Embarcadère » (restaurant avec jeux) bien situé et ambiance conviviale.

Une bonne nuit et roulez 38 km les gamins, Angers nous attend. Pour motiver les troupes nous suivons le tracé trouvé sur les dépliants de la Loire à vélo pour traverser l'Authion avec un bac à chaînes. Grand moment de surprise et d'amusement. Ça valait la peine de pédaler. Notre périple se poursuit avec un passage dans le parc des ardoisières à Trélazé où nous en profitons pour pique-niquer.



Bien requinqués nous rejoignons notre gîte. Nous y resterons 1 journée afin de visiter la ville. Superbe château et sa tenture unique de l'Apocalypse entre autre. La pause-repas dans le restaurant du château vaut le détour pour l'accueil, la qualité et le prix.



Nous finissons notre périple au Parc d'Ecouflant 25 km pour une après-midi baignade dans le lac.

Nous aurons parcouru 157 km dans la bonne humeur et nous avons appris plein de choses. Cerise sur le gâteau, tout ce petit monde est prêt à poursuivre l'aventure.

Alors pourquoi pas vous !



Vous trouverez ci-dessous sur « Openrunner » les parcours de notre périple.

- 1^{er} jour = 20808001
- 2^{ème} jour = 20836169
- 3^{ème} jour = 21763138
- 4^{ème} jour = 21763347
- 5^{ème} jour = 19105695
- 6^{ème} jour = 20848367

Les hébergements sont faciles à trouver sur internet. Un conseil s'y prendre tôt pour les réservations

*Jean-Pierre DIVOL
Président du « Brunoy Val D'Yerres Cyclos ».*

LE GRAVEL A LA SEMAINE FEDERALE

Comme depuis quelques années le Gravel était proposé lors de la semaine fédérale avec 2 voire 3 parcours journaliers, proposant des distances entre 30 et presque 140 km, les dénivélés restant modestes vu la région.

Je choisis la journée du mercredi 6 août 2025 avec « Les Méandres de Loire » pour découvrir l'ambiance du village fédéral et tester un des circuits proposés. Les inscriptions au CO'MET (Palais des Congrès - Orléans métropole) étaient bien organisées et donc fluides et le portefeuille électronique « pass cashless », très pratique, permettait de régler facilement ses dépenses lors des divers ravitaillements.

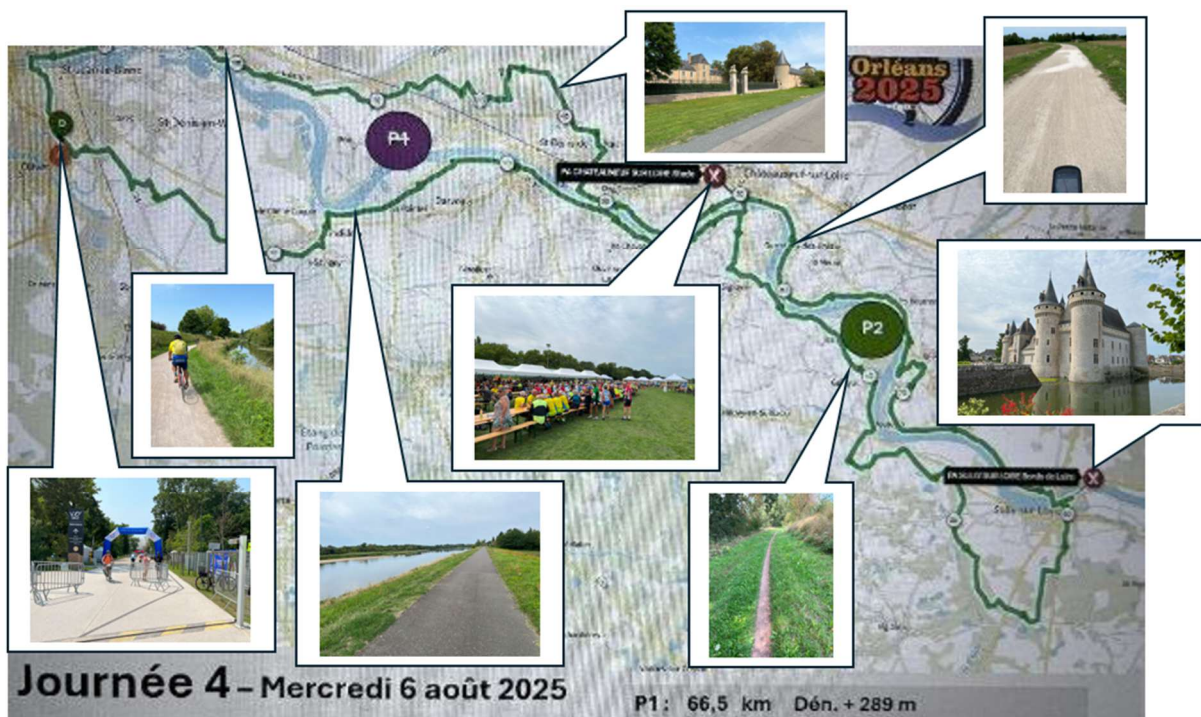


Accueil du CO'MET



Le pass cashless indispensable

Je m'orientais sur le P2 avec ses 121 kilomètres pour 260 m de dénivélé, en longeant en grande partie la Loire. Les 10 premiers kilomètres étaient partagés avec des circuits route : le nombre de cyclistes sur la route était assez impressionnant. Mais dès la première bifurcation



sur un beau chemin gravier à Sandillon... je me suis retrouvé bien seul. Cela restera le cas toute la journée, avec cohabitation avec de nombreux cyclistes quand la trace reprenait le bitume puis une certaine solitude en le quittant. Signe que le Gravel n'est pas encore développé parmi les adhérents de la fédération. J'ai dû rencontrer sur ma trace 5 à 6 Gravelistes tout au plus.



Cela ne m'a pas empêché de profiter de la belle trace préparée par la COSFIC 2025, alternant les pistes cyclables, les petites routes sans trafic, de très beaux chemins avec herbe ou gravier et de très sympathiques singles, le tout avec de très jolis points de vue sur la Loire notamment.

La trace, au sein du Val de Loire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, permettait de plus de passer dans de beaux villages et villes moyennes comme Jargeau (et ses quais), Châteauneuf-sur-Loire (où le ravitaillement du midi a permis de découvrir l'ampleur de l'organisation), Sully-sur-Loire (avec son magnifique château), Saint-Benoît-sur-Loire (et sa très belle basilique), Saint-Denis-de-l'Hôtel (avec son château de Chenaille à son vélodrome Raymond Bardot offrant une piste en béton d'une longueur de 333.33 m) et enfin Orléans (et ses bords de canal très bucoliques).

Le retour au CO'MET d'Orléans me permet de découvrir le Village Fédéral avec son restaurant où l'ambiance était conviviale et avec ses exposants où de beaux vélos anciens était notamment exposés.



*La salle du COM'et du village fédéral
avec son restaurant et ses exposants*

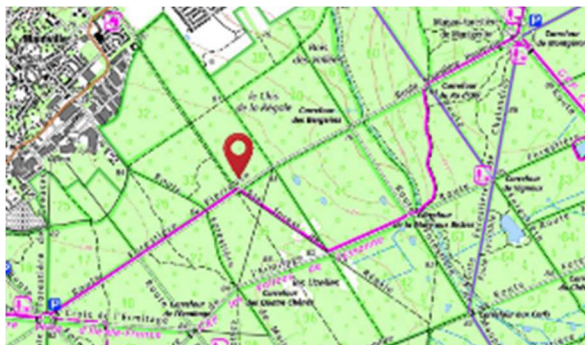
Bravo au COSFIC 2025 pour cette organisation impressionnante et pour les belles traces Gravel proposées ce jour-là, même si le nombre de Gravelistes était au mieux limité. Bravo aux très nombreux bénévoles qui n'ont pas ménagé leur peine pour offrir aux participants un moment de cyclisme qui fut apprécié.

*Jean-Luc Lécuyer
secrétaire du CoDep91 et responsable Gravel*

THE GATE



La forêt de Sénart n'est pas en reste puisqu'elle possède sa « Gate ».



Si vous avez sillonné la forêt de Sénart ou emprunté l'un des parcours (23 et 35 km) de la base VTT de Sénart, le long de la Route forestière pierreuse, vous êtes certainement passé devant deux pilastres ruinés. Comme moi, vous vous êtes peut-être fait la réflexion suivante ; Encore une entrée de parc laissée à l'abandon !

Mais la curiosité m'a fait découvrir que j'avais à moitié raison. C'est bien une entrée de parc abandonnée. Celle du Parc du Château des Bergeries à Mainville (commune de Draveil).

A l'origine, il n'y avait qu'un socle et un reste de pilier. Mais en 2004, lors de l'exposition SénArt en forêt, Cornélia Konrads s'est servi de cette base pour travailler sur une version déstructurée, où des pierres donnent l'impression de flotter au-dessus de la base. Une fois terminées, les œuvres mesurent respectivement 3.5 et 5 mètres de haut, pour une base carrée de 0.8 m de côté.

La réalisation du projet, du début à la fin, est visible sur [Vimeo.com](https://vimeo.com)

Pour en savoir plus sur l'artiste, rendez-vous sur son site Internet : <https://www.cokonrads.de/>



Entrée du Parc du Château des Bergeries à Mainville

Source : <https://gallica.bnf.fr/>
Robert de Courcel : Etude de la forêt de Sénart - 1930

Philippe Marie
Webmestre CoDep91

LE GARDIEN

Le totem de la forêt du Rougeau s'est présenté à moi en 2015, lors du repérage de la première édition de la randonnée nocturne du Gardien.

J'étais pourtant déjà passé de jour sur l'Allée de Bourette sans voir cette gigantesque statue. Il faut dire qu'elle est située dans une clairière entourée de chênes en retrait du chemin. Seul un panneau descriptif invite à aller voir le Gardien de la forêt.

C'est un géant de terre et composite de presque 9.70m sur une surface de 3m x 3.5m faite d'acier et recouverte de terre et de résine représentant un visage couronné de 5 cerfs reproduits à taille réelle.

L'œuvre est née de la rencontre entre le site et l'artiste allemande Gloria Friedmann.



À travers le Gardien, elle a voulu que l'homme soit toujours lié au monde animal.

Un géant de terre « Le Gardien » a alors pour mission de veiller sur la forêt. Sa tête, surmontée de cinq cervidés, questionne au sujet de la place de l'Homme dans le monde animal et la nature.

En 2013, l'agence des espaces verts (AEV) commande et donne carte blanche à l'artiste franco-allemande Gloria Friedman pour créer une œuvre pérenne devant interpeller le promeneur.

L'artiste a mis deux ans à concrétiser cette sculpture depuis sa rencontre avec le gestionnaire de la forêt régionale du Rougeau.

L'Installation en octobre 2013 est visible sur =

<https://www.youtube.com/watch?v=5DvVQ3jq1tY>



Cette sculpture située sur la commune de Nandy (77) se situe au tout début de l'Allée Royale qui débute au Pavillon Royal construit en 1751 pour Etienne-Michel Bouret 1709-1777 financier qui fit bâtir ce petit Marly pour les chasses de Louis XV qui ne s'y rendit qu'une seule fois, snobant l'Allée Royale, lui préférant la Seine.



APPLI FFVÉLO+



Début juillet, la fédération française de cyclotourisme vient de lancer son appli.

Disponible sur les plateformes de téléchargement AppStore et PlayStore.

<https://ffvelo.fr/app-mobile/>

L'application est accessible à tous gratuitement, grâce à sa connexion via profil licencié FFCT ou profil Strava pour les non licenciés.

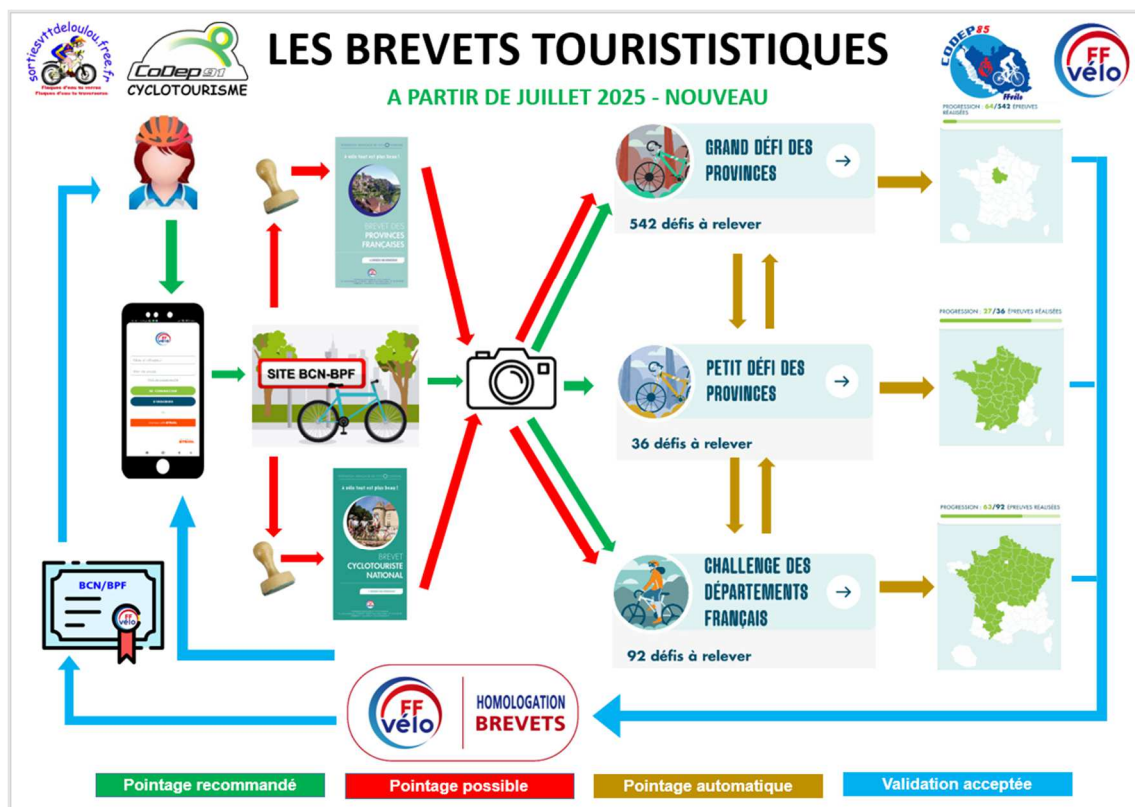


Elle reprend les thèmes principaux de Véloenfrance qui sont : l'inventaire des clubs, les sites BCN/BPF et le calendrier des randonnées (Où irons-nous ?).

A cela, a été rajouté de la ludification récompensée par des badges :

- **Les dodécaudax** (50/100/200km) : des défis à réaliser pendant 12 mois consécutifs. La connexion via Garmin ou Strava permet l'import des défis.
- Les Challenges calqués sur le principe et reprenant l'équivalent BCN/BPF :
 - **Challenge des départements français** (=BCN) : 91 départements à valider.
 - **Petit défi des provinces** : validation des 36 anciennes provinces françaises grâce à un département par province
 - **Grand défi des Provinces** (=BPF) : Validation des 536 sites BCN/BPF.
 - **Nota : après la première connexion, le licencié dispose de 30 jours pour importer les sites BCN/BPF déjà validés via les cartes de route.**
 - **Dans un premier temps les deux méthodes de validation vont cohabiter.**

En complément, il est possible de créer des groupes.



Philippe MARIE

Membre commission Outils numériques FFCT

LA SIGNALISATION ROUTIERE

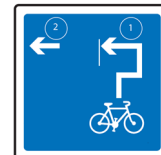
LE TOURNE A GAUCHE INDIRECT



En 2023, la délégation à la sécurité routière et la direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des collectivités territoriales souhaitant expérimenter le « tourne-à-gauche indirect ».

Lire l'arrêté du 4 septembre :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052200248>



Panneau
type C

A compter du 1^{er} septembre 2025, 4 communes (Nantes, Strasbourg, Bourg-la-Reine, Cachan et Villejuif) vont expérimenter durant 36 mois cette méthode destinée à réduire les risques d'accidents dans les carrefours à feux.

Cette expérimentation correspond à la mesure 12 du Conseil interministériel de la sécurité routière (CISR) du 17 juillet 2023.

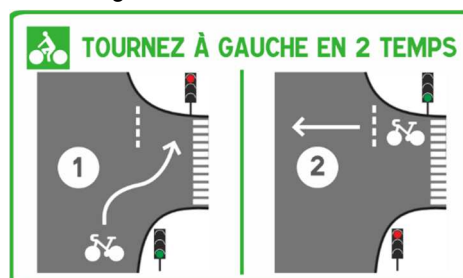
Le tourne-à-gauche indirect est déjà mis en œuvre dans certains pays comme le Danemark ou les Pays-Bas.

Sont concernés : les cyclistes et les conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés et de cyclomobiles légers.

Seront particulièrement observées la compréhension du dispositif, l'évolution des comportements et des conflits cyclistes/piétons/véhicules, l'évolution de l'accidentalité impliquant des cyclistes et conducteurs d'EDPM et l'adaptabilité du tourne-à-gauche indirect à différentes configurations de carrefours.

Le tourne-à-gauche indirect vise à permettre aux cyclistes de traverser les intersections de manière plus sécurisée en évitant de se positionner au milieu du carrefour.

Un panneau de signalisation et un marquage au sol seront déployés aux intersections concernées par l'expérimentation.



En rase campagne, il existe déjà une variante qui est une voie de dégagement afin de mettre le cycliste en sécurité. Celle-ci lui permet de se positionner afin de traverser perpendiculairement la route sur laquelle il circule.

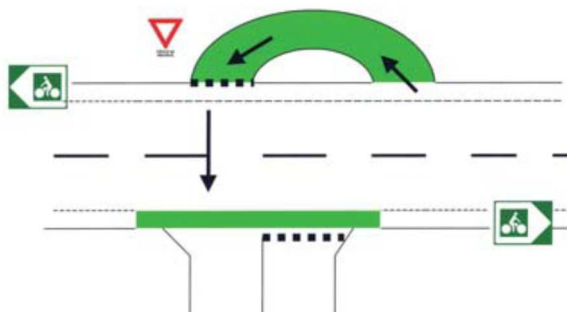


Schéma de principe hors milieu urbain



Schéma de principe en milieu urbain

Les aventures de Cyclix

HORS SAISON

